

PLAN VELO D'ARCUEIL

Atelier participatif #1 Etat des lieux – 29.01.2022

Compte-rendu des échanges

1. Temps d'introduction

- Introduction par Simon Burkovic, adjoint au maire en charge des mobilités
- Présentation des grands éléments de diagnostic par Claire Bailly, chargée de mission mobilité durable à la Ville d'Arcueil
- Présentation du déroulé de l'atelier par Léo Barthélémy,

2. Tables de travail

Table 1 – Grands axes : le réseau structurant

Accord global des participant-es sur les axes déjà identifiés et proposés à la discussion.

Axes Est-Ouest

RD161 (av. Laplace, Doumer, Paul-Vaillant Couturier)

- Revoir aménagement av Laplace pour la section entre av Lénine et Hôtel de Ville
- Beaucoup de trafic sur cette route très peu agréable pour les vélos
- Demande quartier apaisé/ zone de rencontre autour du RER Laplace, y compris sur RD 161, jusqu'à Lénine, avec interdiction de stationnement de voitures (actuellement zone bleue pas ou peu respectée)
- Voie verte mélangée aux piétons sur l'av. Doumer (pont au-dessus de la D127) peu satisfaisante.
- Revoir la liaison entre av. Doumer et RD127 (différence de niveau)

Se pose la question de l'intérêt d'autres axes primaires dans le sens est-ouest en complément de la RD161 (Laplace, Doumer et Couturier). Plusieurs axes sont ressortis :

- Av. Jean-Jaurès et Allende (D262) : des aménagements sont à prévoir, et notamment le contre-sens cyclable, en lien avec la forte attractivité de la Vache Noire. Cet axe Est-Ouest pourrait être considéré comme de niveau « primaire »
- Av. Malleret Joinville, notamment pour les élèves du lycée Darius Milhaud.
- Rue Berthollet : permet de relier la RD920 avec le centre-ville (rues Sidobre et Raspail). Néanmoins le fort dénivelé de la rue ne la rend pas très attractive pour le vélo.
- Projet de piste cyclable sur l'Aqueduc, qui permettrait de traverser la Vallée entre le boulevard de la Vanne à Cachan et la RD920
- Rue du Colonel Fabien qui finit en cul-de-sac (autoroute) : quelle possibilité de créer une continuité, notamment avec l'arrivée de la 14 à Villejuif IGR.

Axes Nord-Sud proposés

Consensus sur les axes proposés

RD920 : insistance sur cet axe dont la piste temporaire est mal entretenue (potelets disparus, stationnement sauvage et livraisons de Fresnes à Antony). Beaucoup de mécontentement. On avertit qu'il faudra se mobiliser à l'enquête publique, car le projet ne correspond pas complètement à ce que l'on pourrait imaginer, en ménageant les arbres (voir la charte de l'arbre d'Arcueil)

RD127 (av. de la Convention et Raspail) : Axe qui n'est pas du tout aménagé, avec le non-sens autour du parc du coteau en cours de travaux sans aménagement cyclable satisfaisant prévu. Une voie verte partagée avec les piétons sur trottoir est prévue.

Axe Paul Bert – Durand – Lénine

- Axe très intéressant pour rejoindre Paris par la porte d'Arcueil : visiblement de nombreux cyclistes les empruntent déjà et une belle continuité pourrait être aménagée.
- Sur Durand, gêne des îlots centraux qui empêchent les voitures de doubler.
- Sur la fin de l'av. Lénine la place pour l'aménagement d'une piste cyclable est limitée. Suggestion de pouvoir rattraper la promenade des Aqueducs en coupant à travers les immeubles : à étudier, notamment les accès vélo, car actuellement les barrières sont dissuasives aux entrées de la promenade des Aqueducs, et conflits piétons vélos. Au niveau de Gentilly, le passage sur la D50 depuis la promenade des Aqueducs ou l'av. Lénine pour rejoindre le tunnel allant vers Cité Universitaire est dangereux.

Autres axes Nord-Sud :

- Améliorer la rue Cauchy
- Peu de remarques sur la RD126 Gabriel Péri et le carrefour des quatre chemins que peu de participant·es à l'atelier pratiquent, mais accord sur l'importance de ce carrefour, imaginer des contournements aussi ?

Autres remarques :

- Faciliter les accès vers les différentes stations de transport à terme sur le territoire
- Sécuriser les accès aux écoles, collèges et lycées ainsi qu'aux équipements sportifs, culturels, commerciaux : Lycée Darius Milhaud au Kremlin-Bicêtre, stade Louis Frébault, Accès Maison de l'environnement.

Table 2 – l'apaisement des quartiers

Remarques générales

- Questions des aménagements anti-scooters sur les voies piétonnes et cyclistes
 - Des aménagements de ce type sont nombreux à Arcueil, mais ils sont contraignants pour les autres usagers.
 - Il faut arriver à « apaiser » le mobilier urbain

- Sur les mobiliers de filtrage, ils ne sont pas suffisamment haut : on peut se cogner la tête en haut si l'on ne descend pas de son vélo
- Importance du marquage, notamment pour les contre-sens cyclables :
 - Permet de sensibiliser les automobilistes, de donner sa place au vélo
 - Permet également aux personnes ne connaissant pas le territoire d'y circuler plus facilement, notamment pour les personnes travaillant à Arcueil, mais n'y habitant pas
- Apaisement/ralentir la circulation
 - L'incertitude pour l'automobiliste les oblige à ralentir
 - Faire attention aux types de dispositifs de ralentissement : les ralentisseurs classiques ne sont pas confortables pour le vélo, surtout quand ils sont très hauts. Préférence pour les coussins berlinois
 - Les chicanes permettant le passage des vélos sont aussi de bonnes solutions.
- Pentes : il faut penser les itinéraires qui prennent en compte ces pentes
- Petits aménagements : importance de prêter attention au détail, comme les bordures de trottoir (exemple de la bordure pour accéder à la contre-allée devant la Mairie, mais également à la station vélib) ou le positionnement des potelets qui sont parfois placés juste devant la piste cyclable.
- Développer une nouvelle manière de gérer et aménager l'espace public, qui favoriserait une vision d'ensemble pour prendre en compte l'ensemble des circulations, des modes et des usagers-ères et non pas intervenir par des micro-aménagements

Problématiques localisées par rues :


- Rue Stalingrad :
 - Pas de problématique majeure remontée sur cette rue, elle semble plutôt bien fonctionner
 - Problème du stationnement en chicane qui coupe le contre-sens cyclable.
- Rue Ernest Renan :
 - Problème d'entretien de la végétation le long des voies ferrées qui contraint les cyclistes en contre-sens
 - Le contre-sens cyclable n'est pas praticable, car la rue est trop étroite, en particulier avec le passage des bus
 - La rue comprend une station vélib, son accessibilité devrait être d'autant plus soignée
 - Problème à l'intersection avec l'av. Laplace : pas de marquage suffisant pour le double-sens cyclable
 - Intersection avec la rue du 19 mars 1962 est aussi problématique
- Rue de Vaucouleurs : il manque le marquage du contre-sens cyclable
- Rue du Bellay : même sur cette zone de rencontre très qualitative, il peut y avoir des problèmes de sécurité avec les scooters de livraison
- Rue Sidobre – Partie piétonne : beaucoup de deux-roues motorisés qui y passent alors que c'est un axe majeur pour les vélos
- Rue Frébault :
 - Dans le sens de la montée, pas de problématique majeure
 - En revanche le double-sens cyclable est dangereux : pas de marquage suffisant, mais le virage rend la visibilité plutôt faible. Un renforcement du marquage risque de ne pas être suffisant. Peut-être supprimer des places de stationnement ?

- Rue Cauchy :
 - En montée, les voitures « poussent » les vélos, ça n'est pas confortable pour le cycliste
 - En descente sur la bande cyclable, les vélos vont vite. Ils longent les voitures, ce qui crée un danger avec l'ouverture des portières.
 - La partie en zone de rencontre est dangereuse : les véhicules vont vite, et ne voient pas toujours bien les vélos
 - Carrefour entre l'av. Raspail et la rue Cauchy : le virage en épingle crée un danger, notamment pour les cyclistes arrivant en contre-sens sur Cauchy. Il est utilisé comme un raccourci pour éviter Convention, en passant par la rue Cauchy puis Raspail.
- Quartier de l'av. de la République : les aménagements d'ilots pour l'insertion et la sortie des contre-sens cyclables ne sont pas utilisés par les cyclistes.
- Carrefour République/Laplace très dangereux à cause du tourne à droite.
- Av. Durand : les ilots centraux empêchent les véhicules de doubler confortablement les vélos. Envisager de prolonger l'aménagement réaliser sur la rue Paul Bert
- Rue du 8 mai 1945 : le double-sens cyclable manque de signalétique. Sinon la rue n'est pas trop circulée
- Place Marcel Cachin : de nombreux stationnements illicites obligent les vélos à se déporter, ce qui crée un danger potentiel
- Allée Niki Saint-Phalle : la barrière à l'entrée depuis l'av. Laplace complique le passage des vélos. Il y a eu des remontées de problématiques de passage de scooters, mais la mise en place de mobilier de contrôle d'accès trop important serait problématique.
- Rue du Général de Gaulle : plusieurs aménagements rendent le passage à vélo peu fluide alors qu'il s'agit d'un axe apaisé intéressant :
 - Au niveau du rond-point, les mobiliers anti-voiture et anti-scooters sont aussi contraignants pour les vélos.
 - Au niveau de l'escalier pour rejoindre la rue Pierre Curie, la rampe n'est pas continue pour les vélos.
- Passage sans gravité : il n'est pas adapté pour le vélo, alors qu'il constitue une certaine continuité avec la rue du Général de Gaulle. Des personnes l'empruntent malgré tout, car permet d'éviter la circulation automobile.
- Rue Paul Bert :
 - L'aménagement cyclable (chaussée à voie centrale banalisée) est bien adapté : c'est un aménagement un peu déroutant ce qui fait naturellement ralentir les voitures. Certains véhicules peuvent parfois aller vite, mais globalement le trafic est apaisé.
 - Signalisation en début de voirie peu adaptée et peu visible pour les usagers.
 - Il existe un risque d'accident avec ouverture de portière sur cette rue.
 - Il y a des problèmes d'entretien de la voirie, notamment de débris de verre.
- Rue Emile Raspail : il y a trop de places de stationnement voiture, ce qui ne met pas en valeur les commerces.






Table 3 : Stationnement et services vélo

Recueil des avis des participant-es sur le mobilier de stationnement vélo

Retours sur des mobiliers de stationnement vélo installés à Arcueil (à partir de photo du mobilier) :

 <p>Arceaux rouges (budget participatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ « Provisoire » (pas scellés) ; « Manque de sécurité, car vissé au sol et non bétonné » ; « Fragile » ; « Trop fragile » ; « Pas solide » ○ « Trop serré » ○ « Aspect cheap, mais très fonctionnel » ; « Me parait le plus adapté aux vélos » ○ « Facile à replacer »
 <p>U inversé</p>	<p>« moche » ; « pas beau » ; « pas beau » ; « prend la place des piétons » ; « trop proche du trottoir, ne permet pas le garage de deux vélos tête bêche »</p>
 <p>Epingle haute</p>	<p>« vite saturé par 2 vélos, sans possibilité d'autres attaches » ; « trop écartés » ; « 4 vélos pour beaucoup d'espace » ; « trop étroit, vélo instable »</p>
 <p>Arceaux mixtes deux-roues motorisés</p>	<p>« emplacement moto » ; « parfois trop haut » ; « pour scooter ? » ; « semble destiné aux motos » ; « inadapté aux vélos ».</p>

Retours sur des exemples d'arceaux non présents à Arcueil

	Nb de retours positifs	Nb de retours négatifs
 <p>U inversé</p>	2	0
 <p>Modèle « Amsterdam »</p>	3	0
 <p>Modèle « Cassiopee »</p>	0	1
 <p>Arceaux « Trombone »</p>	7	1
 <p>Epingles mixtes vélo/moto</p>	0	3

Recueil des avis et besoins en termes de services vélos et de stationnements

Stationnement : généralités

- Une réunion a eu lieu avec la RATP pour la gare Laplace (vélo ventouse ?), pour y installer des stationnements sécurisés.
- Idée d'avoir du stationnement en box sécurisés
- Mobilier d'accroche des vélos :
 - Problème de distance entre les arceaux, qui ne doivent pas être trop proches
 - Marquage à renforcer : panneaux « stationnement vélo » pour interdire aux motos d'y stationner ; marquage au sol
 - Attention à ne pas avoir des arceaux trop hauts
 - Le mobilier le plus plébiscité est l'arceau "trombone".
 - Ne pas avoir des arceaux vissés au sol
 - Les arceaux rouges sont bien conçus, il faudrait les sceller au sol.
 - Les trombones sont bien, mais sont trop rapprochés dans Paris
- Pour le stationnement, il faut aussi tenir compte des Croix de St André et poteaux qui peuvent servir d'accroche pour les vélos

Localisation des besoins en stationnement

D'une manière générale, les stationnements sont particulièrement demandés à proximité des commerces, établissements scolaires, sportifs, culturels, au Chaperon vert. Voici l'ensemble des demandes remontées lors de l'atelier :

- Centre médical et plus généralement sur la place Marcel Cachin. Attention aux vélos ventouses et à la sécurité en cas d'évacuation
- Stade Frébault (problème de stationnement sur la rambarde)
- Anis Gras
- Jean Vilar (attention à l'aire de retournement)
- Maison des examens
- Vache Noire (saturé)
- Haut de la rue Raspail (particulièrement en haut vers l'église) et veillez à la continuité des arceaux dans la rue commerçante
- Commerces av. Laplace (magasin La Vie Claire et restaurants en face notamment)
- Rue du général Leclerc et square de la libération
- Franprix de la résidence Emile Zola
- Cora, en extérieur et en intérieur
- RD920, à proximité des futures constructions
- Ex-CAVB : les arceaux sont trop petits.
- Collège
- Devant la Maison de la Bièvre et de l'environnement et sur le Parc des Coteaux : 3 arceaux « toujours libres » ; travaux en ce moment
- La Mine
- RER Laplace

Sensibilisation et animations autour du vélo

- Etablissements scolaires, mais des inquiétudes sont soulevées, car la Ville n'est pas adaptée pour des enfants à vélos. Il faut d'abord pacifier avant d'encourager les enfants à faire du vélo.
- Vélobus (pour la convergence)
- Avoir un dimanche sans voiture
- Sensibiliser les automobilistes
- Marquage vélo au milieu des rues en zone 30.
- Atelier destiné aux femmes
- Diffuser des informations sur les associations vélos dans les supports municipaux
- Travailler sur l'image du vélo dans les supports municipaux (« les pauvres imitent les riches »)
- Avoir un « bus vélo » ou des « parades vélos »
- Faire faire du vélib aux collégiens (sorties scolaires)
- Apprentissage du vélo pour les adultes
- Organisation de bourse aux vélos

Services vélo

- Pouvoir ouvrir un 2^e vélociste. Une seule boutique à Arcueil, qui est débordée. Besoin d'avoir de la concurrence
- Il serait intéressant d'avoir des outils de réparation, et notamment une pompe, en libre-accès. Mais attention, car les outils de la Mine ont été vandalisés
- Atelier vélo à la Cité Universitaire
- Avoir une nouvelle station vélib
- Possibilité d'avoir recours aux réparateurs itinérants se déplaçant à domicile.
- Les velib place de l'hôtel-de-ville sont vandalisés, sans doute par les collégiens : sensibilisation auprès du collègue.
- Problème des collégiens qui courent sur la piste
- Besoin d'un atelier vélo participatif